

Monsieur Valls veut vraiment faire le légiste ? Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 21 janvier 2014



☒ Article 1er de la Constitution de la République Française :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.ELLE RESPECTE TOUTES LES CROYANCES...»

. Coran sourate 3 verset 85 :

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants <les réprouvés> » (Traduction Hamidullah).

« Quiconque recherche en dehors de l'islam une autre religion, celle-ci ne sera point acceptée de Lui <Allah>, et dans l'autre monde, il sera du nombre des réprouvés » (Traduction Chiadmi).etc.

3.85.????? ????????? ?????? ?????????????? ?????? ?????? ??????????
???????? ?????? ??? ?????????????? ????? ??????????????????

Ce verset -et il y en a bien d'autres- montre clairement que le coran est contraire à la Constitution de la République Française.

Alors, monsieur Valls, quand vous déciderez-vous à prendre vos responsabilités ?

Un petit coup de Conseil d'Etat pour aider ? C'est rapide ces temps-ci.

Philippe Jallade